

# Ecole privée Saint Pierre 158 rue Charles de Gaulle 85220 Commequiers 02 51 54 84 35



Chers parents

Pour démarrer cette année scolaire, voici quelques informations utiles ... A conserver!

# Structure pédagogique 2020/2021

Voici la répartition des élèves dans les 5 classes, avec la même équipe pédagogique:

PS/MS avec Cécile Couton : ecolestpierre.cecile@gmail.com
GS/CP avec Christèle Charrier : ecolestpierre.christelle@gmail.com
CP/CE1 avec Mauricette Gracie : ecolestpierre.mauricette@gmail.com
CE2/CM1 avec Hélène Brion et Amandine Lainé ecolestpierre.helene@gmail.com
CM1/CM2 avec Nathalie Richard et Lucile Favreau (décharge de direction) : ecole.stpierre85@gmail.com

Regroupement d'adaptation : Marie-Christine Mallard

Aide en enfants à besoins spécifiques (difficultés d'apprentissage, méthodologie)

Aides maternelles et personnel de service : Sandra Pinson ( GS CP) et Audrey Demazure (PS MS)

# Réunions de parents

Les réunions de parents seront programmées dès la rentrée. Vous en serez avisés rapidement.

Merci d'essayer de vous rendre disponible pour ce temps de rencontre, très important pour l'année qui commence : nous avons des informations à vous transmettre, qui vous permettront **d'accompagner votre enfant dans de bonnes conditions**. Si vous ne pouvez y assister, n'hésitez pas à demander à un autre parent de prendre des notes pour vous. Si, au cours de l'année, vous souhaitez rencontrer l'enseignante de votre enfant, veuillez prendre RDV à l'avance par mail ou par le biais de la pochette de liaison.

# Décharge administrative

La journée de décharge de direction sera le JEUDI : je serai remplacée en classe par Lucile Favreau, enseignant titulaire.

#### **Horaires**

Les horaires de l'école sont inchangés : 9h00 – 12h15 et 13h40-16h40.

Les enfants sont accueillis à l'école de 8h45 jusqu'à 9h et de 13h30 à 13h40 l'après-midi. Le portail de l'école doit être fermé à 9h00 afin que les élèves soient rapidement prêts à travailler. Les parents qui doivent échanger avec une enseignante ou qui sont en retard pourront quitter l'école par la porte rouge qui donne sur le chemin, le portail étant fermé à clé (voir le règlement intérieur).

Le portail ne sera pas ouvert avant 8h45 le matin ou avant 13h30 l'après-midi quel que soit le temps : c'est une question de responsabilité pour nous, et de sécurité pour vos enfants. Avant ces horaires, les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.

Le soir, la sortie se fera de 16h40 à 16h55. Au-delà, les enfants seront conduits à la garderie municipale.

# **Ecrans et attention**

Nous remarquons que de plus en plus d'enfants utilisent très souvent des écrans (ordinateurs, tablettes ou téléphones portables). Il est maintenant prouvé que l'excès d'exposition aux écrans génère des pertes d'attention, des difficultés de mémorisation et de concentration chez les enfants. Il ne s'agit pas d'interdire ces moyens de communication mais d'être attentifs à l'usage qu'ils en font et à la durée de leur activité sur écran. Il est préférable de les éviter le soir au coucher ou le matin avant la classe.

# Calendrier scolaire 2020/2021

Reprise Mardi 1er septembre

Vacances de la Toussaint Fin des cours : vendredi 16 octobre 2020

Reprise des cours : lundi 2 novembre 2020

Vacances de Noël Fin des cours : vendredi 18 décembre 2020

Reprise des cours : lundi 4 janvier 2021

Vacances d'hiver Fin des cours : vendredi 19 février 2021

Reprise des cours : lundi 8 mars 2021

Vacances de printemps Fin des cours : vendredi 23 avril 2021

Reprise des cours : lundi 10 mai 2021

Pont de l'Ascension Fin des cours : mardi 11 mai 2021

Reprise des cours : lundi 17 mai 2021

Vacances d'été Lundi 5 juillet 2021 au soir

Contrairement au calendrier officiel, il n'y aura pas classe mardi 6 juillet 2021. Cette journée sera rattrapée :

- Le samedi 23 janvier 2021 de 9h00 à 12h00

- Le samedi 20 mars 2021 de 9h00 à 12h00 (carnaval)

Ces matinées seront l'occasion de vivre des temps forts au sein de l'école, avec les familles.

Les vacances personnelles sur temps scolaire :

Si vous décidez de prendre vos vacances sur temps scolaire, les documents et travaux seront mis de côté, puis vous les récupérerez après vos vacances pour que votre enfant puisse rattraper à la maison ce qu'il a manqué.

Attention : les vacances ne sont pas des motifs légitimes d'absence, elles seront soumises à l'appréciation de l'inspecteur de circonscription via un document à compléter.

#### Rétributions

Pour l'année 2020/2021, le tarif dégressif fixé par l'OGEC est le suivant :

Un enfant inscrit: 23,50€ /mois
 Deux enfants : 47 € /mois
 Trois enfants : 66.50 € /mois
 Quatre enfants : 85.50 € /mois
 Cinq enfants : 105 € /mois

Modalités de paiement : par prélèvement (fournir un RIB pour les nouvelles familles :un document OGEC vous sera fourni)

Rappel : les prélèvements sont étalés sur 12 mois.

# **Assurance scolaire**

Tous les enfants de l'école sont assurés (responsabilité civile et individuelle accident) par la mutuelle Saint Christophe. La somme de 5.50 € sera prélevée avec la première mensualité. Vous n'avez rien à faire, votre enfant sera inscrit automatiquement (vous recevrez un livret d'explication en début d'année).

# **Communication Ecole/Familles**

Merci d'être attentifs aux documents envoyés par mail ou rapportés dans le cartable : il est conseillé de vérifier chaque soir, il se peut que vous ayez un document urgent à signer !

# Catéchèse

### Qu'est-ce que la catéchèse ?

C'est un temps pour cheminer dans la foi chrétienne. Les catéchistes (bénévoles, enseignants ou non) aident les enfants à connaître Jésus-Christ à travers les Evangiles et la tradition chrétienne. La catéchèse comprend la découverte de récits bibliques, des célébrations, des témoignages, des temps de prière. Elle se vit en lien avec la communauté paroissiale, sous la responsabilité du curé.

A ces temps de catéchèse s'ajouteront, avec votre accord, des temps de préparation aux sacrements (baptême, première des communions, pardon).

#### Qu'est-ce que la culture chrétienne ?

C'est un temps pour apporter des connaissances sur le fait religieux, en particulier sur la religion catholique et les autres religions chrétiennes. Elle permet aux enfants de découvrir le patrimoine religieux, le sens des fêtes religieuses et des rites, les traditions des chrétiens. Elle ne comporte pas d'adhésion de foi et ne peut permettre la préparation des sacrements.

Les inscriptions pour la catéchèse auront lieu à l'école le <u>vendredi 11 septembre de 17h00 à 18h30.</u> Vous y retrouverez les catéchistes avec lesquelles vous pourrez échanger.

La messe de bénédiction des cartables aura lieu le 13 septembre à 11h00 à l'église de Soullans.

La réunion des parents pour la 1<sup>ère</sup> des communions est fixée le jeudi 8 octobre à Soullans, salle à côté du presbytère.

Le dimanche 18 octobre, à 11h00 à Commequiers, aura lieu la première des communions (non effectuée avant l'été)

# **Associations OGEC / APEL**

Ce sont deux associations de parents d'élèves qui en collaboration avec l'équipe enseignante, remplissent chacune leur rôle :

- <u>- L'OGEC</u> est un organisme de gestion (gestion des locaux, du personnel de service, entretien et charges diverses, etc....). Contact : M.Jaffrelot Jullian (Président de l'OGEC) <u>ogecstpierre85@gmail.com</u>
- <u>- L'APEL suit davantage « la vie dans l'école » :</u> contacts avec les enseignants, aides aux sorties scolaires ou classedécouverte, investissement dans du matériel pédagogique par des actions (loto, vide-grenier, kermesse, ventes diverses) Contact : M. Brondy Florian(Président de l'APEL) <u>apelsaintpierre85220@free.fr</u>

Ces associations sont ouvertes à tous les parents désireux de s'investir pour l'école. Chaque famille sera invitée à une Assemblée Générale pour connaître leur rôle, le bilan de l'année passée et leurs actions à venir.

D'autre part, nous avons envisagé, cette année, de procéder au vote d'un délégué de parents par classe. Celui-ci pourra faire un compte-rendu de la réunion de classe, participer au conseil d'établissement et sera l'interlocuteur privilégié avec l'enseignante, l'APEL ou la direction, en cas de besoin. Ses coordonnées seront communiquées aux familles de la classe.

### **Abonnements**

Vous allez recevoir des propositions d'abonnement chez Milan, Bayard, Fleurus et Ecole des Loisirs avec des revues à consulter chez vous avec votre enfant. Vous ne renverrez à l'école que la poche de revues (Milan et Bayard) et les bulletins d'abonnements que vous aurez choisis, avec le règlement par chèque (un chèque par maison d'édition). Je précise qu'il n'est pas obligatoire de s'abonner.

### Projets d'année

Cette année, nous avons choisi le thème : Embarquement immédiat...pas de frontières pour l'école St Pierre

Ce thème sera repris dans différents domaines d'apprentissage et il sera mis en scène pour la kermesse de fin d'année. Comme toujours, nos élèves continueront l'apprentissage des échecs (avec participation à différents tournois), l'Education affective relationnelle et sexuelle (des GS aux CM2), la musique (des PS aux CE1) sous réserve d'un intervenant, le basket, le rugby, le football, le judo, la natation, la gym, le golf (en fonction des classes). Cette année, nous débutons l'apprentissage de la langue anglaise dès la PS : pour voyager, il faut pouvoir communiquer !

### **Protocole sanitaire**

Le démarrage de l'année scolaire se fera dans le respect des gestes barrières : le lavage régulier des mains, le port du masque pour les adultes en élémentaire, sauf s'ils sont à une distance d'au moins un mètre des élèves. Le brassage d'élèves sera limité dans la mesure du possible. (Guide sanitaire rentrée scolaire 2020/2021 du ministère de l'Education Nationale de juillet 2020, sous réserve de nouvelles directives).

### Accueil du matin et du soir :

Le sens de circulation mis en place en mai sera maintenu : entrées maternelle et élémentaire séparées, accueil des PS/MS par un adulte à la porte de la salle de motricité, accueil des GS sur la cour avec les CP de leur classe. Les regroupements de parents devant être évités, nous vous invitons à rester à l'extérieur, sauf si vous devez impérativement parler à l'enseignante de votre enfant.

Au nom de toute l'équipe pédagogique, je vous souhaite une très bonne année scolaire avec vos enfants. Je reste bien sûr à votre disposition tout au long de l'année, soit de vive voix, par téléphone ou par mail.

La cheffe d'établissement, Nathalie Richard